

L'ESPAGNE EXPRIME SA VOLONTÉ DE DÉVELOPPER LA COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE

JUSTICE

**3 ANS DE PRISON POUR DRARENI, BELARBI ET HAMITOUCHE
2 ANS DE PRISON, DONT 4 MOIS FERME**

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4065 | Mardi 11 août 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORONAVIRUS:

498 NOUVEAUX CAS POSITIFS ET 10 AUTRES DÉCÈS

FEUX DE FORETS, COUPURES D'ELECTRICITE ET PENURIE D'EAU POTABLE

TEBBOUNE ORDONNE L'ACCÉLÉRATION DES ENQUÊTES ET LA SANCTION DES AUTEURS



CULTURE

NOURIA ET BENMOHAMED TIRENT LEURS DERNIÈRES REVERENCES

FRONTIÈRES ALGERIENNES

L'ALGÉRIE ENGAGÉE DANS UNE LUTTE SANS RELÂCHE CONTRE LES MENACES À SES FRONTIÈRES

Communiqué de la réunion du Conseil des ministres

La rentrée universitaire 2020-2021 et les programmes de relance et de développement de certains secteurs économiques, dans le cadre de la nouvelle approche économique et sociale, ont été les principaux points à l'ordre du jour de la réunion périodique du Conseil des ministres, présidée dimanche par visioconférence par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

Voici le texte intégral du communiqué de la présidence de la République, rendu public à l'issue de cette réunion :

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé ce jour, dimanche 09 août 2020, la réunion périodique du Conseil des Ministres, tenue par visioconférence.

L'ordre du jour de cette réunion a été consacré aux préparatifs de la rentrée universitaire 2020-2021 et à la poursuite de l'examen et de l'adoption des programmes de relance et de développement de certains secteurs économiques, dans le cadre de la nouvelle approche économique et sociale.

Après avoir entendu une communication présentée par M. le Premier Ministre sur les activités du Gouvernement depuis la dernière réunion du Conseil des Ministres, le Conseil des Ministres a pris note d'une présentation du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique se rapportant aux préparatifs de la prochaine rentrée universitaire 2020-2021, dans laquelle il a été également question des modalités de l'achèvement de l'année universitaire 2019-2020.

Le Conseil des ministres a, également, entendu une communication du Ministre de l'Industrie sur le cahier des charges relatif aux conditions et modalités d'exemption des droits de douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée, des composants et matières premières importées ou acquies localement par les sous-traitants.

Dans le cadre des communications sectorielles portant sur la relance et le développement économique, le Conseil des Ministres a entendu, par la suite, une communication du Ministre du Commerce, suivie de celles des Ministres délégués en charge de la micro-entreprise, de l'économie de la connaissance et des start-ups qui ont porté, respectivement, sur la relance des activités de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et au développement de l'économie de la connaissance et des startups.

Au terme des exposés présentés à l'occasion de ce Conseil, le Président de la République a donné des instructions précises à chacun des Ministres concernés. Réagissant d'abord au compte-rendu de

Monsieur le Premier Ministre, le Président de la République est revenu sur les incidents et dysfonctionnements graves qui sont survenus ces dernières semaines et qui ont pris la forme d'incendies de forêts, de rupture en électricité et eau potable et d'indisponibilité brutale de liquidités au niveau des centres postaux. A ce sujet, il a enjoint le gouvernement à l'effet de mener à leur terme les enquêtes diligentées, de porter à la connaissance de la population ses résultats, preuves à l'appui, et de veiller à la sanction de leurs auteurs avec la plus grande fermeté.

Le président de la République a tenu, à cette occasion, à porter à la connaissance des ministres que des arrestations viennent d'être opérées en ce qui concerne des actes de destruction de poteaux électriques dans la wilaya de Bouira, ainsi que celle d'un pyromane qui a avoué avoir mis le feu volontairement à la forêt de Aït Laaziz dans la même wilaya.

S'agissant des décisions de réouverture des mosquées et des plages, le Président de la République a ordonné la mise en place d'un système de veille, au niveau de chaque wilaya du territoire, qui aura pour fonction, sous l'autorité du Wali, de suivre et d'évaluer, au quotidien, l'évolution de la situation sanitaire et de procéder, sans tarder, au reconfinement en cas de dégradation de cette dernière.

Le Président de la République n'a pas manqué, à cette occasion, de féliciter les membres des services de sécurité et les agents du ministère du commerce pour leur travail de veille sur le terrain destiné à affirmer la présence de l'Etat en vue de faire respecter et de médiatiser les sanctions de fermeture prises à l'encontre des commerçants contrevenant aux règles de sécurité sanitaire.

Concernant l'achèvement de l'année universitaire 2019-2020 et les préparatifs de la prochaine rentrée universitaire 2020-2021

Le président de la République a tenu d'abord à clarifier le besoin de séparer les mesures d'achèvement de l'année universitaire 2019-2020 de celles qui concernent la rentrée 2020-2021.

Il a, à ce sujet, instruit le Premier Ministre à l'effet d'inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain Conseil du gouvernement pour faire adopter le programme retenu par le prochain Conseil des Ministres. Dans cet examen, devrait être pris en compte le besoin d'étaler dans le temps le retour aux cours en tenant compte des impératifs liés aux conditions sanitaires et de leur évolution sur le terrain.

L'examen de ce dossier a été, par ailleurs, l'occasion pour le Président de la République d'engager le ministère de l'enseignement supérieur dans la voie, à brève échéance, et dans la concertation la plus large possible, de réformes structurelles profondes du secteur, sans perdre de vue l'indispensable réflexion globale sur celle du système des œuvres universitaires, à travers la rationalisation des dépenses et l'amélioration des prestations fournies aux étudiants, allant du système d'hébergement à celui du transport.

Le président de la République a insisté à ce sujet sur le besoin de procéder à la révision du dispositif de transport universitaire et d'envisager de nouvelles solutions qui évitent les situations de monopole et favorisent le jeu de la concurrence.

De même, il est revenu sur la nécessité

d'ouvrir la formation pour le master et le doctorat à tous les étudiants qui le souhaitent, sans sélection préalable, notamment en recourant à l'enseignement à distance qui peut être une formule appropriée à condition qu'elle soit soutenue par les moyens technologiques et satellitaires nationaux. Aussi, a-t-il rappelé l'importance de raccorder l'université à l'économie réelle avec la possibilité de prestation effective en faveur de ses différents segments.

Tout en insistant sur le besoin de faire de la ville de Sidi Abdallah un pôle exclusif de technologie, le Président de la République a souligné l'importance du développement du système des grandes écoles à travers le pays.

S'agissant du milieu des universités, l'accent devra être mis sur le besoin de leur autonomisation et de leur ouverture sur le monde qui leur permettraient de développer des échanges d'enseignants et d'étudiants, dans le cadre d'opérations de jumelage avec leurs homologues étrangères et de coopérations mutuellement bénéfiques.

Concernant le secteur de l'Industrie :

Le président de la République a :

- ordonné l'adoption du projet de cahier des charges objet de la communication et sa publication, a souligné l'importance de veiller à la mise en œuvre effective et transparente de ce dispositif de sorte à en faire bénéficier les véritables opérateurs économiques agissant dans le domaine de la sous-traitance, insisté sur le contrôle du strict respect par les bénéficiaires, des dispositions du cahier des charges et l'application rigoureuse des sanctions en cas de manquement.

- De même, il est revenu sur le caractère urgent de la présentation, avant la fin de la semaine, du cahier des charges sur les véhicules neufs qui, conformément aux décisions prises lors du dernier Conseil des ministres, ne devraient concerner que les nationaux. Un texte séparé devrait être pris s'agissant des étrangers.

Concernant la feuille de route relative à la relance des activités du secteur du commerce :Après avoir relevé la pertinence de la démarche présentée qui va dans le sens de la moralisation de l'activité commerciale et de la lutte contre la fraude, le Président de la République a instruit le ministre du commerce en vue de :

- renforcer les capacités d'intervention du ministère du Commerce, notamment en ressources humaines qualifiées pour pouvoir concrétiser le programme arrêté,
- procéder à l'assainissement des inscriptions au registre de commerce pour mettre fin à son utilisation frauduleuse et aux fausses attestations, en veillant notamment aux conditions d'âge et en renforçant la numérisation et la coopération avec les services de la douane et des impôts, ainsi qu'avec les services de sécurité,engager, après concertation avec les services du Ministère de la défense nationale, la reprise du commerce transfrontalier dans les zones du Sud du pays tout en renforçant les mesures de sécurité et de contrôle, en concertation avec les autorités des deux pays, examiner la possibilité de procéder à des investissements directs de Naftal dans les régions voisines du Mali et du Niger pour réduire le trafic et la contrebande de carburants et de gaz butane, revoir le dispositif de remboursement des frais de transport vers et depuis le Sud du pays, et mettre à jour la liste des produits qui sont désormais disponibles tout en luttant

contre les fausses factures,

- se préparer à la mise en œuvre de la Zone africaine continentale de libre échange, notamment en affinant la question des règles d'origine, en tirant, en cette matière, des enseignements de notre expérience avec la Zone arabe de libre échange, mettre en place une équipe multidisciplinaire pour la lutte contre la surfacturation pour l'écarter définitivement du paysage national à travers notamment le renforcement de la coopération avec des instances internationales comme l'Union Européenne, y compris en adhérant à des instruments juridiques internationaux qui peuvent rendre plus effective une telle lutte,
- procéder à une évaluation de la présence des commerçants étrangers installés et contrôler l'exercice réel de leurs activités, notamment les réfugiés parmi eux,

Enfin, le président de la République a donné instruction au Ministre du commerce à l'effet de procéder à une évaluation des accords commerciaux multilatéraux, régionaux et bilatéraux, notamment le dossier sur l'accord d'association avec l'UE qui doit faire l'objet d'une attention particulière faisant valoir nos intérêts pour des relations équilibrées.

Concernant la relance des activités de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) :

- Le président de la République a observé que la démarche proposée était un palliatif au chômage des jeunes alors que la nouvelle stratégie pour la micro-entreprise doit s'inscrire dans une approche économique, répondant aux besoins du marché.

- L'objectif, a réitéré le président de la République, est de mettre sur pied une nouvelle génération d'entrepreneurs, propres, dynamiques et ambitieux, porteurs de projets.

- A la lumière de ce constat, le Président de la République a instruit le Ministre Délégué chargé de la micro-entreprise de revoir la stratégie en relation avec la nouvelle approche économique et de la présenter lors de la prochaine réunion du Conseil des Ministres.

Concernant le développement de l'économie de la connaissance et des startups :

Le président de la République a souligné la pertinence du programme présenté et exprimé le soutien total du Gouvernement pour la mise en œuvre de ses grandes lignes.

Il a ainsi instruit le ministre délégué en charge du Secteur pour :

- faire adopter, dans les meilleurs délais, les projets de textes réglementaires relatifs aux startups,-rendre rapidement opérationnel le fonds spécial dédié aux startups pour lancer les premières entreprises dans les semaines à venir, -mettre à la disposition du secteur les terrains d'assiette pour la mise en place des incubateurs et des accélérateurs,
- veiller à la relocalisation des startups algériennes établies à l'étranger en leur offrant les mêmes conditions dont elles disposent actuellement.

Avant de clôturer ses travaux, le Conseil des Ministres a examiné et approuvé des décisions individuelles de nomination et de fin de fonctions à des emplois supérieurs de l'Etat".

FEUX DE FORÊTS, COUPURES D'ÉLECTRICITÉ ET PÉNURIE D'EAU POTABLE :

Tebboune ordonne l'accélération des enquêtes et la sanction des auteurs



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné au gouvernement, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, de mener à leur terme les enquêtes diligentées sur les incidents et dysfonctionnements survenus ces dernières semaines et de veiller à la sanction de leurs auteurs avec "la plus grande fermeté".

LAKHDAR BRAHIM

"**R**égagissant d'abord au compte-rendu de Monsieur le Premier Ministre, le Président de la République est revenu sur les incidents et dysfonctionnements graves qui sont survenus ces dernières semaines et qui ont pris la forme d'incendies de forêts, de rupture en électricité et eau potable et d'indisponibilité brutale de liquidités au niveau des centres postaux", a précisé un communiqué de la Présidence de la République publié au terme de la réunion. A ce sujet, le Président Tebboune a enjoint le gouvernement à l'effet de "mener à leur terme les enquêtes

diligentées, de porter à la connaissance de la population leurs résultats, preuves à l'appui, et de veiller à la sanction de leurs auteurs avec la plus grande fermeté", ajoute le communiqué.

Le Président de la République a tenu, à cette occasion, à porter à la connaissance des ministres que "des arrestations viennent d'être opérées en ce qui concerne des actes de destruction de poteaux électriques dans la wilaya de Bouira, ainsi que celle d'un pyromane qui a avoué avoir mis le feu volontairement à la forêt de Aït Laaziz dans la même wilaya"

L.B.

VÉHICULES NEUFS :

Le président Tebboune met la pression sur Ferhat Ait Ali pour finaliser le cahier des charges

PAR RANIA NAILI

Véhicules neufs : le président Tebboune met la pression sur Ferhat Ait Ali pour finaliser le cahier des charges FacebookTwitterEmailPrint Par Abbès Zineb | 10 Aout 2020 | 10:27 Pas plus loin qu'avant-hier samedi, le président de l'Association des concessionnaires des véhicules se plaignait du retard mis par les services du ministère de l'Industrie à finaliser le cahier des charges, expliquant que pour l'année 2020 les nouvelles immatriculations sont désormais impossibles du fait que ce texte doit suivre encore tout un cheminement chronophage avant de devenir opérationnel. Toujours est-il que le président de la République entend bien faire bouger les choses par rapport à ce dossier qui cristallise l'intérêt de l'opinion

en exigeant hier de Ferhat Ait Ali Braham, ministre de l'Industrie, de faire diligence, plutôt que de se répandre chaque semaine en déclarations pour annoncer l'imminence du fameux cahier des charges, devenu au fil des semaines comme une sorte d'Arlésienne. Dans le communiqué du Conseil des ministres consacré à ce dossier, il est, en effet, souligné que le président Tebboune, « est revenu sur le caractère urgent de la présentation, avant la fin de la semaine, du cahier des charges sur les véhicules neufs qui, conformément aux décisions prises lors du dernier Conseil des ministres, ne devraient concerner que les nationaux. » Outre l'urgence en termes de calendrier, la semaine prochaine au plus tard, le président de la République, ajoute le communiqué, a mis en exergue «

l'importance de veiller à la mise en œuvre effective et transparente de ce dispositif de sorte à en faire bénéficier les véritables opérateurs économiques agissant dans le domaine de la sous-traitance »

De même qu'il a été question dans les propos du chef de l'Etat de « contrôle du strict respect par les bénéficiaires, des dispositions du cahier des charges et l'application rigoureuse des sanctions en cas de manquement. » Cela en attendant « Un texte séparé (qui) devrait être pris s'agissant des étrangers. »

La balle est donc dans le camp de Ferhat Ait Ali qui doit passer à la vitesse supérieure pour être au rendez-vous fixé par le président, la semaine prochaine.

R.N.

RÉOUVERTURE DES PLAGES
ET ESPACES RÉCRÉATIFS :

Une brigade de police équestre pour renforcer les unités opérationnelles,

En prévision de la réouverture des plages espaces récréatifs et des espaces récréatifs, fixée au 15 du mois en cours, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) entrevoit de mener une expérience pilote dans la wilaya d'Alger. Il s'agit d'une brigade équestre qui va renforcer les unités opérationnelles sur les lieux, selon l'ApS, citant le contrôleur de police, Aïssa Naili.

Elle aura pour mission d'assurer la couverture sécuritaire, notamment dans les plages difficiles d'accès en véhicules, a précisé l'officier de police, en marge d'une démonstration, dimanche, au niveau de la promenade de La Sablette.

Naili ajoutera qu'il s'agit là d'un dispositif sécuritaire visant le renforcement des moyens de protection et de sécurisation des citoyens et la sensibilisation au respect des mesures de prévention contre le Coronavirus (Covid-19) et aux dangers de la baignade dans les plages interdites et dangereuses», dira-t-il. Il a fait savoir, en outre, que la brigade équestre, composée de six cavaliers sera généralisée ultérieurement et graduellement aux wilayas de Tipasa et de Boumerdès.

A noter que la saison estivale de cette année reste marquée par une conjoncture particulière en raison de la situation sanitaire due à l'épidémie du coronavirus.

R.N.

FRONTIÈRES ALGÉRIENNES

l'Algérie engagée dans une lutte sans relâche contre les menaces à ses frontières

- L'Algérie est engagée dans une lutte "sans relâche" contre les différentes menaces à ses frontières et "privilégie" les voies de la coopération et du dialogue avec l'ensemble de ses voisins pour contrecarrer toute forme de trafic et de terrorisme transnational, a indiqué Arslan Chikhaoui, expert membre du Forum économique mondial.

« L'Algérie est engagée dans une lutte sans relâche contre les différentes menaces à ses frontières et privilégie, en ce sens, les voies de la coopération et du dialogue avec l'ensemble de ses voisins pour contrecarrer la logique des 2T (Trafics et Terrorisme transnational) », a souligné M. Chikhaoui dans une contribution publiée, lundi, dans le quotidien national "l'Expression", précisant que pour l'Algérie, les politiques de lutte contre ces différents fléaux ainsi que la politique de gestion de ses frontières, restent "en accord et guidées" par cinq principes. Il s'agit, a-t-il expliqué, du principe d'intangibilité des frontières qui reconnaît à chaque pays les frontières héritées au moment des indépendances, du principe de la souveraineté dans ses espaces terrestre et aérien qui tire ses références du droit algérien et du droit international.

Il s'agit aussi du principe de bon voisinage, du principe de bornage des frontières et le développement des régions frontalières, et celui de non-ingérence qui puise ses référents dans la doctrine de politique étrangère et de défense de l'Algérie.

M.Chikhaoui note que la lutte contre l'immigration clandestine, le narcotrafic, la criminalité transfrontalière et le terror-



isme ainsi que le soutien au développement économique durable des zones frontalières demeurent les grandes priorités des autorités algériennes, estimant que "l'Algérie, avec son expérience éprouvée en matière de lutte contre le terrorisme ainsi que ses moyens, est en mesure de jouer un rôle moteur dans ce contexte", souligne-t-il.

Dans ce cadre, l'expert rappelle toutes les initiatives auxquelles l'Algérie prend part, à l'échelle régionale et internationale, ne ménageant aucun "effort pour lutter contre le terrorisme, le trafic de tout genre et le crime organisé".

Ainsi, elle fait partie de la Convention arabe sur la suppression du terrorisme adoptée en 1998 et le protocole à la convention de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme

de 2004.

Elle a été également à l'origine de l'élaboration d'une stratégie unifiée pour faire face aux fléaux répandus au Sahel (terrorisme, trafic de stupéfiants et crime organisé transfrontalier) qui s'est traduite, en 2009, par la conclusion d'un mémorandum de coopération et de coordination des actions avec le Mali, le Niger et la Mauritanie.

Sur la base de ce mémorandum, a été créé, en 2010, un Comité d'état-major opérationnel conjoint "Cemoc" installé à Tamanrasset (Sud de l'Algérie) et une Unité de fusion et de liaison "UFL" a également été installée pour coordonner les efforts opérationnels des quatre pays.

L'Algérie participe, aussi, au niveau méditerranéen, à toutes les réunions des 5+5, notamment celles des ministres de

l'Intérieur et des ministres de la Défense.

Elle introduit régulièrement au niveau de l'Assemblée générale des Nations unies une résolution pour le renforcement de la sécurité et la coopération en Méditerranée à l'exemple de la résolution 66/63 de Décembre 2011 adoptée par consensus. Elle fait également partie des trois conventions de l'ONU de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, de corruption et de criminalité transnationale organisée. L'Algérie est activement engagée dans plusieurs actions multi-facettes de coopération et d'aide des pays du Sahel contribuant, notamment, au développement de cette région-a-t-il ajouté.

R.C.

JUSTICE

3 ans de prison pour Drareni, Belarbi et Hamitouche
2 ans de prison, dont 4 mois ferme

Le journaliste Khaled Drareni a été condamné lundi par le Tribunal de Sidi M'hamed d'Alger à trois (3) ans de prison ferme tandis que les activistes Samir Belarbi et Slimane Hamitouche ont écopé de 2 ans d'emprisonnement dont 4 mois fermes pour "atteinte à l'unité nationale" et "incitation à un rassemblement non armé". Le premier cité a été également condamné à verser une amende de 50 000 DA. Le Procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed avait requis, le 3 août dernier, une peine de quatre (4) années de prison ferme à l'encontre des trois accusés. Il avait également requis une amende de 100.000 DA à l'encontre de chacun des trois accusés avec une déchéance des droits civiques pour une durée de 4 ans.

Le procès s'est déroulé par visioconférence. Le journaliste Drareni était sous mandat de dépôt à la prison de Koléa (wilaya de Tipasa) tandis que les autres accusés, en l'occurrence Samir Belarbi et Hamitouche, étaient sous contrôle judiciaire.

R.N.

UNIVERSITÉ

Consultations en perspective pour une réforme structurelle "en profondeur"

Le Conseil des ministres s'est penché dimanche sur le dossier de l'université qui, pour cause de Coronavirus, est en cessation des activités pédagogiques.

Le président Tebboune a tenu d'abord à mettre en avant la nécessité de bien clarifier la situation entre achèvement de l'année 2019 /2020 et le début de l'année 2020/2021 qui nécessitent des dispositions administratives et pédagogiques et sanitaires différentes. Mais au-delà de cette question conjoncturelle, le président de la République entend secouer le marasme dans lequel se trouve empêtrée l'université algérienne depuis des années su fond de contestation permanentes tant par rapport au système de formation, notamment le fameux LMD la question des œuvres universitaires, etc...A ce propos, le président Tebboune a demandé au Premier ministre en collaboration avec le ministre de l'Enseignement supérieur d'engager « à brève échéance, et dans la

concertation la plus large possible, de réformes structurelles profondes du secteur, sans perdre de vue l'indispensable réflexion globale sur celle du système des œuvres universitaires, à travers la rationalisation des dépenses et l'amélioration des prestations fournies aux étudiants, allant du système d'hébergement à celui du transport. » S'agissant du dispositif du transport des étudiants, le président préconise de nouvelles solutions pour justement éviter la situation de monopole, en favorisant du coup la concurrence.

Actuellement le transport universitaire est assuré en partie par la RSTA et en partie par les bus de Tahkout Mahieddine, à la faveur d'un contrat négocié avec Ahmed Ouyahia, alors premier ministre.

S'agissant de la formation, le président est favorable à « l'ouverture de la formation pour le master et le doctorat à tous

les étudiants qui le souhaitent, sans sélection préalable, notamment en recourant à l'enseignement à distance qui peut être une formule appropriée à condition qu'elle soit soutenue par les moyens technologiques et satellitaires nationaux.

» Actuellement le master 1 et 2 ne sont accessibles qu'aux étudiants ayant obtenu un certain nombre de modules sans avoir refait l'année, alors que le doctorat reste soumis au concours d'accès qui est très sélectif. Dans le cadre de la réforme projetée, le président entend créer la connexion entre l'université et l'économie réelle « avec la possibilité de prestation effective en faveur de ses différents segments. » La ville de Sidi Abdellah, technopole est appelée à être une sorte de fer de lance de cette université post réformes qui s'appuiera aussi sur le système des grandes écoles, selon le communiqué du Conseil des ministres.

R.N.

ALGÉRIE/ ESPAGNE

L'Espagne exprime la volonté de développer la coopération avec l'Algérie

Le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Espagne, Fernando Grande-Marlaska Gomez, a exprimé, lundi à Alger, la volonté de son pays de développer la coopération avec l'Algérie dans tous les domaines.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qui lui a été accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Fernando Grande-Marlaska Gomez a exprimé la volonté de son pays de "développer" ses relations bilatérales avec l'Algérie, affirmant qu'il a transmis au Président Tebboune un message du Chef de Gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, dans lequel il exprime "la volonté de l'Espagne de développer sa coopération avec l'Algérie dans tous les domaines".

Après avoir réaffirmé au Président Tebboune "la solidité des relations entre l'Algérie et l'Espagne en tant que deux pays amis", le ministre espagnol a souligné que la rencontre avait porté sur "les domaines de coopération bilatérale, notamment sécuritaires dont la lutte contre le



crime organisé et la sécurité routière et urbaine". Lire aussi: Le président Tebboune reçoit le ministre espagnol de l'Intérieur

La rencontre a été l'occasion

d'examiner les voies et moyens de coopération dans les domaines économiques, l'échange commercial et de visites "aux plus hauts niveaux". Pour rappel, le

ministre espagnol effectue une visite officielle d'un jour en Algérie, à la tête d'une importante délégation.

C.A.

Le président Tebboune reçoit le ministre espagnol de l'Intérieur

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi à Alger le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Espagne, Fernando Grande-Marlaska Gomez, qui effectue une visite officielle d'un jour en Algérie, à la tête d'une importante délégation. L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République en présence du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud.

Le développement de la coopération sécuritaire mise en avant

Algérie-Espagne: le développement de la coopération sécuritaire mise en avant ALGER - Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud, et son homologue espagnol, Fernando Grande-Marlaska Gomez, ont mis en avant lundi à Alger la "nécessaire" conjugaison des efforts entre l'Algérie et l'Espagne pour développer les relations bilatérales ainsi que la coopération et la lutte contre le crime organisé. Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre espagnol de l'Intérieur, actuellement en visite en Algérie, M. Beljoud a qualifié les relations entre les deux pays d'"excellentes", précisant avoir procédé avec son homologue à un échange de vues sur des questions d'intérêt pour les deux pays, dans le domaine sécuritaire et de

la protection civile. La rencontre a également été l'occasion pour les deux parties d'aborder la question de la migration clandestine. A ce propos, M. Beljoud a souligné avoir clairement indiqué à son homologue espagnol que l'Algérie mobilisait des moyens financiers, matériels et humains "très importants" pour lutter contre ce phénomène dont elle pâtit. Lire aussi: L'Espagne exprime la volonté de développer la coopération avec l'Algérie

Le ministre de l'Intérieur a ajouté avoir mis en avant, lors de la rencontre, la nécessaire conjugaison des efforts entre les deux pays, notamment en matière d'échange d'informations, pour lutter contre les "réseaux mafieux de la drogue".

Pour sa part, le ministre espagnol a précisé avoir abordé avec M. Beldjoud les moyens de coopéra-

tion dans le domaine sécuritaire afin de lutter contre le crime organisé et les activités des groupes terroristes dans la région et au Sahel, ajoutant que la rencontre avait aussi porté sur la question de la formation continue des forces de sécurité dans les deux pays, ainsi que sur la coopération dans le domaines de la protection civile et de la sécurité routière.

"Si la crise sanitaire induite par la pandémie de Covid-19 a changé beaucoup de choses, elle n'a

cependant pas entamé notre volonté de poursuivre nos efforts pour développer nos relations et notre coopération", a assuré M. Fernando Grande-Marlaska Gomez. Le responsable espagnol a estimé que sa visite en Algérie (troisième du genre) "montre bien que la coopération bilatérale demeure intacte en dépit de la conjoncture", ajoutant qu'"elle va même se développer davantage".

Boukadoum reçoit son homologue espagnol

Boukadoum reçoit le ministre espagnol de l'Intérieur ALGER - Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a reçu lundi à Alger le ministre espagnol de l'Intérieur, M. Fernando Grande-Marlaska Gomez. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères. Auparavant, le ministre espagnol, en visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation, a été reçu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Kamel Beldjoud.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIER
 DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA DE BOUIRA
 ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOUIRA
 NIF : 099210019104301

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à l'appel d'offre ouvert N°01/2020 ayant pour objet « l'acquisition de médicament, produits pharmaceutique et autres produits destinés à la médecine humaines » paru dans les journaux nationaux « الحوار » et « MIDI LIBRE » ainsi que le « BOMOP » le 20/06/2020 et conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'EPH de Bouira annonce l'attribution du projet suscité à :

Lot	Désignation	Soumissionnaire	NIF	Montant corrigé	Note
01	Objets de pansement.	EPE SOCOTHYDE	099935072289466	Min : 4 636 478.00 DA Max : 5.368.185.20 DA	70/70 Moins disant
02	Médicaments d'hémodialyse	SARL IMC	099916000780112	Min : 40 223 806.17 DA Max : 42 566 037.20 DA	60/70 Offre unique
03	Consommables d'hémodialyse.	SARL IMC	099916000780112	Min : 106 626 497.81 DA Max : 116 074 324.31 DA	60/70 Offre unique
04	Consommable divers	EURL MMT	000810028331056	Min : 2 078 610.37 DA Max : 2 496 902.86 DA	60/70 Moins disant
05	Dispositifs médicaux pour cytophèrese	SARL IMC	099916000780112	Min : 850 053.18 DA Max : 1 275 079.76 DA	60/70 Offre unique
06	Dispositifs médicaux pour réanimation/oncologie	EURL AML MEDICAL	000116001425954	Min : 2 187 696.00 DA Max : 2 932 398.00 DA	70/70 Moins disant
07	Réactif de laboratoire	SARL ALGERIAN MEDICAL DEVICE	001116098734677	Min : 4 925 715.08 DA Max : 6 476 851.08 DA	70/70 Moins disant
08	Réactifs pour automates de laboratoire	EURL MMT	000810028331056	Min : 1 981 632.68 DA Max : 2 421 202.55 DA	60/70 Moins disant
09	Réactifs ERBA	EURL MMT	000810028331056	Min : 650 038.79 DA Max : 964.712.59 DA	60/70 Moins disant
10	Antiseptiques	EURL MMT	000810028331056	Min : 322.000.00 DA Max : 402.000.00 DA	60/70 Moins disant
11	Produit non tisse	le lot est déclaré infructueux car aucune offre n'est réceptionnée			
12	Films numériques	EURL MMT	000810028331056	Min : 2 329 280.06 DA Max : 3 275 208.68 DA	60/70 Moins disant
13	Gaz médicaux et autres	LIND GAS ALGERIE	000016001294328	Min : 1 260 805.00 DA Max : 1 420 860.00 DA	70/70 Offre unique
14	Oxygène liquide médical	LIND GAS ALGERIE	000016001294328	Min : 11 281 200.00 DA Max : 15 041 600.00 DA	70/70 Offre unique

En application des dispositions de l'article 82 du décret 15-247 cité suscité les soumissionnaires qui contestent cette attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

Midi Libre n° 4065 - Mardi 11 août 2020 - Anep 2016 012 946

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 Republique Algérienne Démocratique et Populaire

Ministere de l'Enseignement
 Supérieur et de la Recherche
 Scientifique Université
 Akli Mohand Oulhadj Bouira



Tasdawit Akli Muhend Oulhadj - Tubirett

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
 جامعة أكلي محمد أولحاج - البويرة

نهضة رتبة الجامعة للتميز والاعتراف والتفوق

N°08/UB/VROPO/2020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, l'université AKLI MOHAND OULHADJ DE BOUIRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre N° 02/UB/2020 portant sur ACQUISITION ET INSTALLATION D'EQUIPEMENT PEDAGOGIQUES COMPOSE DE CINQ LOTS POUR NOUVEAU RECTORAT paru dans les quotidiens nationaux MIDI LIBRE et EL FADJR en date du 20/01/2020 Que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges à donné les résultats suivants

lot	l'entreprise	N° identification fiscale	montant en TTC	note globale	délais d'exécution
01	ETS MAYSSANE	198035320014923	4 134 774,00	85,00	03 j
02	EURL PALMA MEUBLE	000425019048345	13 375 600,00	80,24	30j
03	ETS SAADI SMAIL	197110350069529	7 744 401,00	86,50	07j
04	SNC ELAN INFORMATIQUE	000415004554626	4 568 616,00	76,81	02j
05	EURL EL WATANIYA	000616097437099	6 073 760,00	75,50	10 j

Tout soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant à un délai de (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP) pour formuler un éventuel recours auprès du président du comité des marchés de la wilaya de bouira .conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 4065 - Mardi 11 août 2020 - Anep 2016 012 834

MIDI

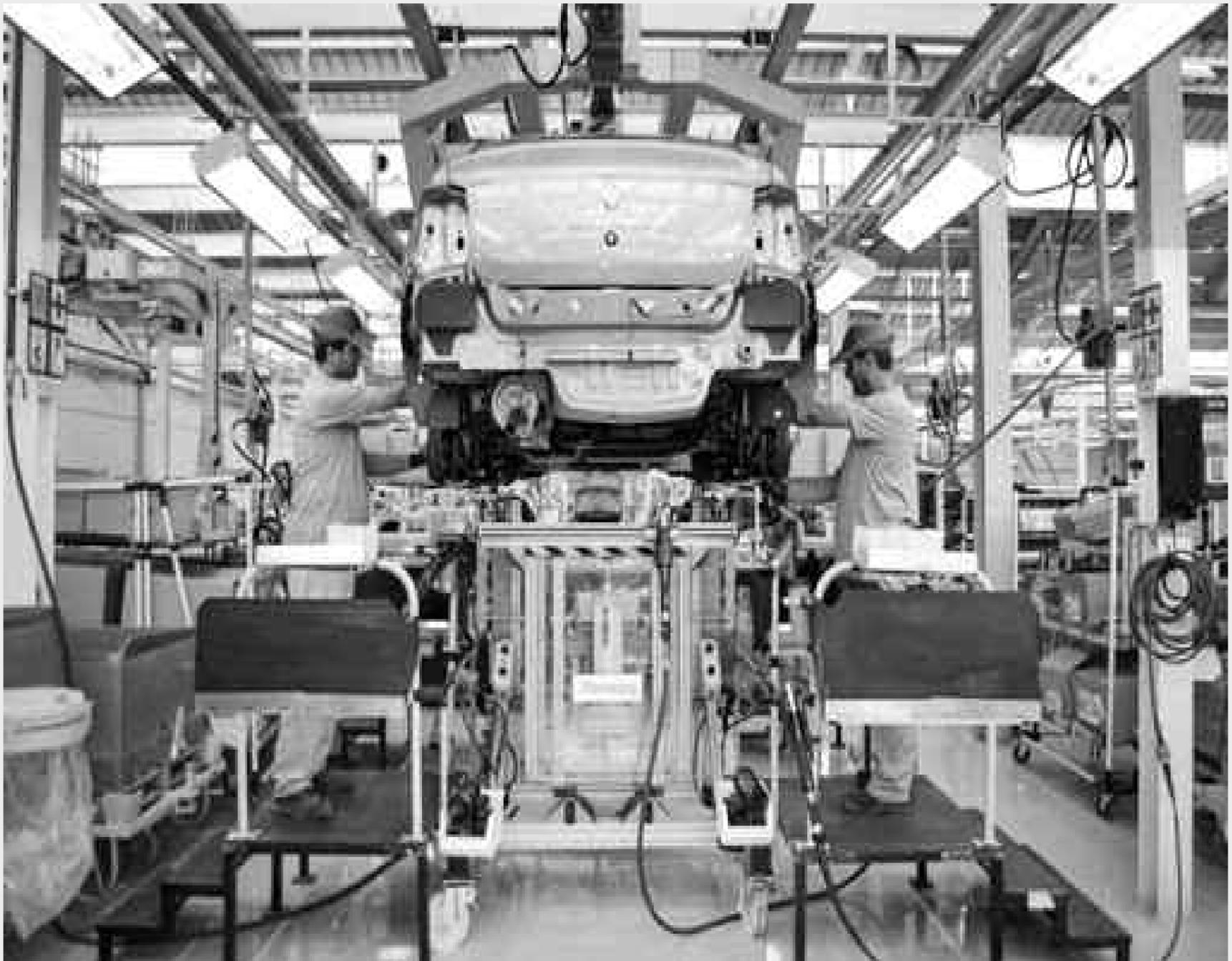


L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MONTAGE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Serait-il une bonne affaire ?

Les acteurs activant dans la filière du montage automobile en Algérie attendent actuellement la publication du nouveau cahier des charges fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de production et de montage de véhicules.



INDUSTRIE MILITAIRE

Livraison de 1.048 véhicules de marque Mercedes-Benz

VOIE D'ÉVITEMENT DE LA VILLE DE BOUMERDÈS

Sa réception prévue pour fin 2021

La voie d'évitement de la ville de Boumerdès, qui s'étend de la ville de Corso, au Nord, vers la Route nationale N° 24, à l'Est, pour rallier Dellys, entrera en service, au plus tard, au cours du deuxième semestre de l'année 2021, a déclaré le directeur des travaux publics de Boumerdès, Yahia Meziane.

Dans une déclaration à l'APS, Yahia Meziane a indiqué que les travaux avancent à pas de géants pour mettre un terme aux bouchons au niveau de la ville de Boumerdès, notamment en période estivale, et cela en assurant la réception des tranches restantes de ce projet vital au cours du deuxième semestre de l'année 2021. À ce jour, 5 km seulement de l'ensemble de ce projet ont été réceptionnés et mis en service sur une distance globale de 15 km. Le projet, qui a été lancé en réalisation en 2016, a enregistré des retards pour des raisons liées aux objections des citoyens, aux reliefs difficiles et aux travaux de protection des différents réseaux, en plus d'autres raisons liées à la pandémie de coronavirus, a révélé le directeur local des tra-



vaux publics. Selon les explications fournies par M. Meziane, ce projet comprend deux grands ouvrages d'art (avec des taux d'avancement de 75% et de 25 %) et quatre échangeurs principaux presque totalement achevés. Selon les objectifs qui lui ont été fixés, la mise en service de ce projet affecté d'un montant d'environ 6 milliards de dinars, permettra la fluidification du trafic routier au niveau de la ville de Boumerdès, connue pour ses encombrements depuis des

années, notamment en période estivale, en plus du désenclavement de toutes les zones qu'il traverse, outre d'autres avantages socio-économiques pour cette commune et ses communes voisines. Durant ces dernières années, la wilaya de Boumerdès a bénéficié d'un nombre de projets routiers d'importance, à leur tête le projet de dédoublement de l'évitement reliant la ville de Boumerdès à la RN 5 et sa sécurisation, à travers la réalisation d'un échangeur

principal (sur la RN5) devant permettre de rallier la ville à partir de différentes directions. Ce projet, qui a coûté plus de 900 millions DA, sera d'une grande importance dans l'allègement de la circulation routière au niveau de toutes les entrées de la ville de Boumerdès, particulièrement celles situées dans sa zone Est, en permettant d'éviter la route actuelle reliant Boumerdès à la RN5, en passant par Tidjelabine, connue pour ses encombrements inextricables.

INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE

Réception prochaine du projet de raccordement du CW1 à la RN 27 à Constantine

Le projet de raccordement du chemin de wilaya 1 (CW1) dans son tronçon traversant la commune Messaoud-Boudjeriou (Constantine) sur la route nationale (RN) 27 reliant les wilayas de Constantine et de Mila sera "prochainement" réceptionné, a indiqué le directeur des travaux publics (DTP), Rachid Ourabah. Long de cinq kilomètres (5 km), ce tronçon routier qui enjambe l'Oued Rhumel, avec un pont de 400 mètres linéaires réalisé dans la localité de Mecida pour un investissement de l'ordre de 220 millions de dinars, devra contribuer au désenclavement de la commune Messaoud-Boudjeriou, a précisé le DTP lors d'une sortie de terrain du chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci, consacrée aux projets de déve-



loppement dans cette collectivité locale. Lancé en travaux en 2017, ce chantier est actuellement à 80% de taux d'avancement de ses travaux, a indiqué M. Ourabah, soulignant que l'entreprise réalisatrice s'est engagée à le livrer "au mois de septembre prochain." Le tronçon routier sera réceptionné après achèvement des tra-

vaux de terrassement, d'ancrage, de talutage et de revêtement de la voie en béton bitumé, a précisé la même source. Cette route "revêt une grande importance" pour les habitants de cette localité et "constitue un acquis" du fait, qu'outre le désenclavement de plusieurs zones, elle rapprochera les agriculteurs de la commune Messaoud-

Boudjeriou des points de stockage de céréales, situés à la frontière administrative entre Constantine et Mila, a-t-on soutenu.

Au cours de cette sortie, le chef de l'exécutif local s'est enquis du projet de réhabilitation du chemin de wilaya 144 (CW144), reliant la localité d'Ouled Boukhalfa à la Route nationale 79 (RN 79) sur une longueur de cinq kilomètres qui affiche 41% de taux d'avancement des travaux. In situ, le wali de Constantine a instruit les responsables en charge du projet, pour lequel plus de 54 millions de dinars ont été mobilisés, à accélérer la cadence de ses travaux, avec la perspective de le réceptionner "avant la fin de l'année en cours".

INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE

Reprise des travaux de réalisation de l'échangeur reliant Bir Khadem Sud-RN1 à Alger

Les services de la wilaya d'Alger ont récupéré une assiette foncière de 2 hectares suite au logement, mardi, de 88 familles habitant la vieille cité des Moudjahidine (Gué de Constantine), a indiqué le wali délégué de Bir Mourad-Rais, Kayas Ben Omar, qui a précisé que ce terrain sera exploité dans le parachèvement du projet de réalisation de l'échangeur Bir Khadem Sud-RN1. S'exprimant à l'occasion de la 26e opération de logement à Alger, le même responsable a expliqué que 88 familles habitant la cité des Moudjahidine depuis les années 60 ont été relogées dans la cité Semghoumi (Ouled Fayet). "Cette opération a permis la récupération d'un important lot de terrain qui sera exploité par la Direction des travaux publics (DTP) dans le parachèvement de la réalisation de l'échangeur reliant Bir Khadem et la RN-1 pour alléger la circulation routière dans la région de Gué de Constantine", a ajouté le wali délégué.

Pour sa part, le directeur des Travaux publics, Abderrahmane Rahmani, a fait savoir que la wilaya d'Alger a débloqué une enveloppe de 3 mds DA pour la réalisation de cet échangeur dont la réception prévue fin 2021 qui sera d'une "grande importance" dans l'allègement de la circulation routière à Bir Khadem Sud (Safsafa et Ain Naâdja) et au niveau de la RN1. Après la démolition des habitations et le parachèvement des travaux géotechniques, les services des travaux publics procéderont à la réalisation de deux ponts, outre l'échangeur sur le même terrain récupéré.

BAIC ALGÉRIE D20 coupé et X25 actuellement disponibles

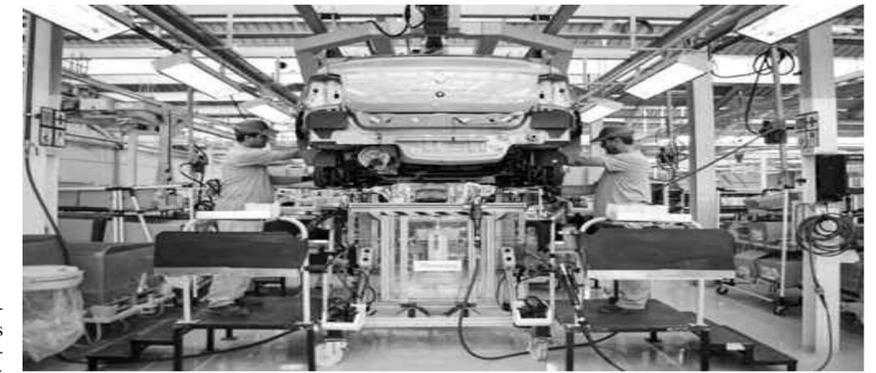
En ce mois d'août, la citadine Baic X25 dans sa version Confort BVA et la coupé Baic D20 sont disponibles chez Baic Algérie, avec un délai de livraison de 2 mois. En effet, Baic Algérie propose actuellement la D20 Coupé et la X25 Confort BVA livrables en 2 mois. Les tarifs s'affichent comme suivant : - Baic D20 Coupé avec un moteur à essence 1.3 L 100 ch, au prix de 1.720.000 DA Côté équipements, elle dispose d'une climatisation manuelle, un Radio CD MP3, des vitres électriques avant et arrière, 02 airbags, systèmes ABS et EBD et un régulateur de vitesse. Elle est livrée en couleur gris ou marron. - Baic X25 confort BVA avec un moteur à essence 1.5L 114 ch, disponible en quantité limitée, au prix de 2.320.000 DA Côté équipements, elle dispose d'une climatisation automatique, un écran central 7 pouces, des vitres électriques avant et arrière, 04 airbags, systèmes ABS et EBD, un régulateur de vitesse et des roues en aluminium 16 pouces.

MONTAGE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Serait-il une bonne affaire ?

Les acteurs activant dans la filière du montage automobile en Algérie attendent actuellement la publication du nouveau cahier des charges fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de production et de montage de véhicules.

Selon les informations préliminaires, il est exigé des opérateurs locaux demandeurs d'agréer un taux d'intégration de 30% dès le lancement du projet, 35% au terme de la troisième année, 40% à la quatrième année, et 50% au bout de 5 ans. D'autre part, le gouvernement œuvre au développement d'un tissu industriel qui s'oriente vers la création d'un climat propice au développement de l'industrie automobile en Algérie afin de parvenir à une véritable industrie automobile. Toutefois, beaucoup de questions se posent sur l'avenir de l'industrie automobile mondiale qui traverse une



crise sans précédent. Dans ce contexte, plusieurs constructeurs automobiles mondiaux ont décidé de réduire la production de leurs usines en raison de la baisse des ventes, tandis que d'autres constructeurs ont fermé certaines de leurs usines pour se concentrer sur des marchés spécifiques, tels que Nissan. En tenant compte de ces données, les constructeurs vont probablement réviser leurs priorités d'investissements, donc, vont-ils s'intéresser à investir et implanter de nouvelles usines en Algérie ?

D'autre part, parmi les principaux points contenus dans le cahier des charges - tel que publié au journal El Bilad - et qui peut être une source de confusion pour les fabricants locaux, figure celui qui limite à deux marques la représentation par investisseur, ce qui ne correspond pas à la politique industrielle de nombreux constructeurs, en particulier les groupes automobiles qui regroupent plus de deux marques, comme le groupe PSA ou Volkswagen. Ce dernier construit deux voitures de deux marques

différentes en utilisant la même plateforme, les mêmes moteurs et plusieurs pièces en commun, en plus de l'assemblage de ces deux voitures des marques différentes sur la même ligne de production, à l'instar de Seat Ibiza et Volkswagen Polo. Au final, autant de questions se posent sur l'avenir du montage automobile en Algérie, surtout à la lumière de la crise actuelle qui a paralysé de nombreuses activités économiques dans le monde, en particulier l'industrie automobile.

BAIC ALGÉRIE

Le Pick-Up Terralord toujours disponible dès 7.000.000 DA

BAIC Algérie annonce que son pick-up double cabine monté au niveau de l'usine de Batna et arborant le logo de la nouvelle marque locale Baic Bladi (BB), le Terralord, dans sa version 4x4, est

toujours disponible au prix de 7.000.000 DA en version 4x2 et à 7.200.000 DA en version 4x4, avec un délai de livraison de 30 jours. Le pick-up Baic Bladi Terralord est équipé d'un moteur

Diesel 4 cylindres 2.5 L Turbo fourni par Isuzu, développant une puissance de 140 ch et 340 Nm de couple, associé à une boîte de vitesses manuelle ou automatique. Il est proposé avec une caméra de

recul à 360 degrés pour faciliter le stationnement, des capteurs de stationnement, des vitres électriques, une sellerie en cuir, des sièges chauffants, un écran tactile 8 pouces et 06 airbags.

INDUSTRIE MILITAIRE

Livraison de 1.048 véhicules de marque Mercedes-Benz

Un total de 1.048 véhicules multifonctions et véhicules utilitaires de marque Mercedes-Benz ont été livrés mardi dernier à Tiaaret (2e région militaire) par la Société algérienne de fabrication des véhicules de la marque Mercedes-Benz (SAFAV-MB) au profit de plusieurs institutions et entreprises publiques et privées, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Ces véhicules multifonctions "Class-G" et véhicules utilitaires "Sprinter" de marque Mercedes-Benz, destinés au transport de personnels, ambulances, transmissions, transport de marchandises, ainsi que des véhicules anti-incendie, ont été livrés au



profit de la Direction centrale du matériel au niveau du MDN, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, la Direction générale de la sûreté nationale, la Direction générale de la protection civile, la

Direction générale des forêts, ainsi que des entreprises économiques civiles publiques et privées, a précisé la même source. Cette opération rentre dans le cadre du processus de développement des différentes industries militaires, notamment l'industrie

mécanique, conformément au programme national visant la promotion de la production nationale et la satisfaction des besoins des structures du MDN et des différentes entreprises nationales publiques et privées, sous la supervision directe de la Direction des fabrications militaires du MDN, a souligné le communiqué.

La même source a également précisé que cette "importante" opération s'inscrit dans "la dynamique des précédentes livraisons, et démontre la capacité de cette société à satisfaire les commandes tant en termes de quantité que de qualité des produits, en plus du strict respect des délais de livraison".

6 conseils pour éviter les accidents de la route

Les accidents de la circulation sont responsables chaque année de centaines de victimes. Les conducteurs ont une grande part de responsabilité dans la lutte contre les accidents de la route.

En effet, il y a des conducteurs qui ne respectent pas les règles de conduite, il y a des comportements dangereux qu'il faut éviter en conduisant son véhicule. Dans cet article, nous ferons le point sur 6 conseils à prendre en compte pour éviter les accidents de la route, conduire en toute sécurité et éviter d'être passible d'une sanction.

1 – Portez la ceinture de sécurité

C'est le conseil qui vaut de l'or. Le port de la ceinture est obligatoire lorsque le véhicule en est équipé. Il faut l'utiliser d'une façon appropriée, malheureusement beaucoup de gens choisissent de porter leur ceinture de sécurité de manière inappropriée, ils bouclent la ceinture de sécurité puis ils s'assoient sur le siège, ce qui annule le travail de ce dispositif de sécurité, de cette façon, la ceinture de sécurité ne fonctionnera



pas en cas d'accident. Il faut s'asseoir sur le siège puis insérer correctement la ceinture de sécurité.

2 – Installez-vous confortablement au volant

Adopter une bonne position assise, c'est-à-dire celle qui permet d'atteindre confortablement le volant, le levier de vitesse, les différentes commandes et les pédales. Réglez les rétroviseurs afin de garantir une visibilité optimale de la route derrière vous. Ceci afin que vous puissiez voir clairement les voitures autour de vous en vérifiant toujours les angles morts de la voiture.

3 – Respectez les limitations de vitesse

Respecter les limitations de vitesse et éviter de la dépasser. Plus la vitesse est importante, plus la distance parcourue pendant le temps de réaction est grande, augmentant le risque d'accident, car le contrôle de la voiture et l'évitement des obstacles devient plus difficile et dangereux. La vitesse élevée réduit les chances de survie en cas d'accident de la circula-

tion.

4 – Respectez les distances de sécurité

La distance de sécurité est un facteur clé dans les accidents de la circulation. Pour être franc, c'est une règle qui n'est pas respectée en Algérie. Il est conseillé de toujours maintenir une bonne distance avec le véhicule qui vous précède afin de s'arrêter en toute sécurité et éviter une collision en cas d'un freinage brusque.

5 – Évitez l'agressivité au volant

Quelles que soient les circonstances, éviter les manœu-

vres brusques et les dépassements dangereux qui exposent les autres à un risque, ce que malheureusement nous voyons fréquemment sur nos routes. Certains conducteurs changent brusquement de voie et dépassent à gauche et à droite en s'approchant dangereusement des autres voitures. Cela ne fait pas de vous un chauffeur professionnel, mais vous transforme en danger pour les autres usagers.

6 – Soyez extrêmement attentifs et évitez les comportements à risque

En tant que conducteur, concentrez-vous uniquement sur la conduite et évitez les comportements à risque: décrocher son téléphone, lire, manger, boire ou fumer au volant. Si nécessaire, vous pouvez toujours s'arrêter sur le côté droit de la chaussée à l'endroit désigné pour cela. Bien que personne ne soit à l'abri d'avoir un accident de la route et que notre sécurité est entre les mains de Dieu, mais votre sécurité et celle des autres usagers de la route dépendent aussi de votre style de conduite. Utiliser la route est une grande responsabilité, il faut éviter tout comportement pouvant constituer un danger pour la sécurité publique. Chacun doit jouer sa part de responsabilité pour éradiquer le fléau des accidents de la route qui constitue un souci réel.

Votre manière de réparer un accident sur votre voiture peut provoquer un vol sur la voiture de votre voisin

Une nouvelle mode de vol de voitures vient d'apparaître, surtout grâce à la diffusion sur les réseaux sociaux. Ainsi, après le vol des écrans multimédia ou encore des jantes en alliage, le dernier fléau est le vol de tôlerie ou d'accessoire. Nous allons dans cet article tenter d'imaginer les motivations et les causes qui ont lancé cette mode.

Depuis toujours, le vol de voiture existe et continuera malheureusement d'exister, si ce dernier concernait souvent des appareils électroniques (Autoradio, multimédia) ou encore les jantes en alliage, une nouveauté est apparue avec le vol de tôlerie et d'accessoire.

La raison principale, encourageant ce genre de vol, est probablement l'obsession de certains envers la peinture automobile, ou plutôt l'absence de peinture. C'est devenu un critère déterminant de fixation du prix d'une voiture d'occasion. Cette recherche du



véhicule « Zéro peinture » pousse beaucoup de personnes à vouloir s'approvisionner avec de la tôlerie d'origine, déjà peinte, provenant donc de voitures déjà produits.

Ce marché de la casse automobile, qui initialement s'approvisionne de véhi-

cules reformés, est possiblement devenu un grand lieu de recèle de pièces volées. En voyant les prix des pièces dites d'origine, nous comprenons aisément pourquoi.

Donc, vous qui avez une voiture à réparer et qui optez pour de la pièce

d'origine, assurez vous que les pièces achetées proviennent réellement d'une voiture accidentée, afin que les pièces volées ne trouvent plus preneurs.

Il faut prendre conscience que le nombre de voitures réformés ne pourra jamais couvrir le marché de la pièce de tôlerie d'occasion et qu'acheter de la pièce non peinte et la peindre est tout à fait envisageable comme réparation et devrait être la norme.

Il s'agit d'une affaire de chaque concitoyen, afin de stopper ce fléau naissant qu'est le vol de tôlerie et accessoires et par la même occasion limiter le vol de voitures entières, qui finissent souvent désossées pour alimenter le marché de la casse.

Enfin, si vous continuez à vous approvisionner avec des pièces de provenance inconnue, ne vous étonnez pas de voir un jour votre propre véhicule volé.

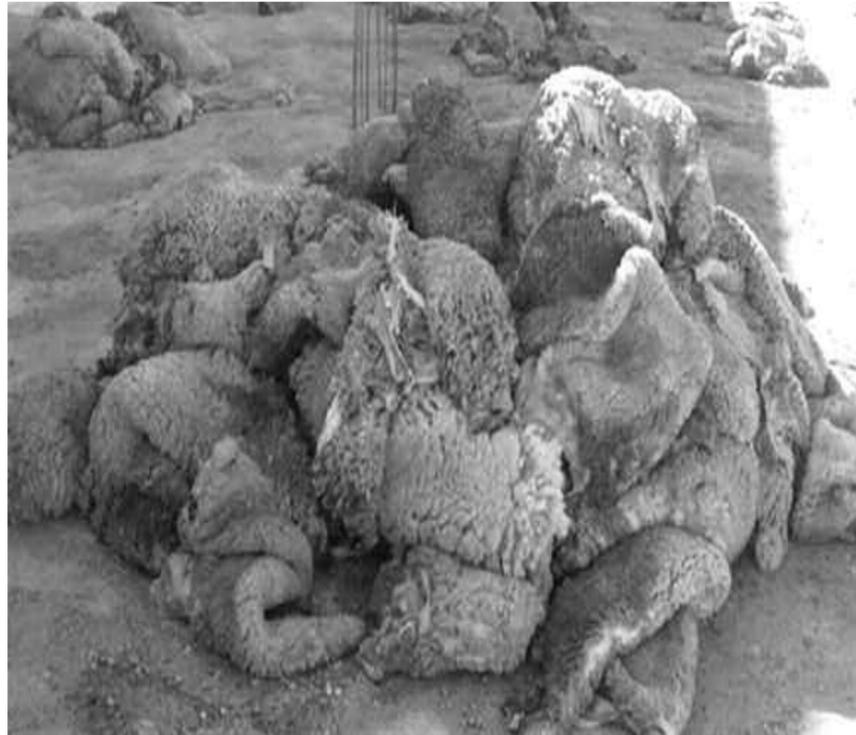
ALGER, CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA

Collecte de plus de 13.000 peaux de mouton

L'unité de Rouiba de l'Entreprise de nettoyage de la wilaya d'Alger (Extranet) a collecté plus de 13.000 peaux de mouton durant les deux jours de l'Aïd El-Adha, à travers les communes de la circonscription administrative de Rouiba, a indiqué le directeur de l'unité de Rouiba de l'Entreprise de nettoyage de la wilaya d'Alger (Extranet), Bilel Titouh.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, dans une déclaration, M. Titouh a précisé que ladite unité relevant de l'entreprise Extranet avait « collecté durant les deux jours de l'Aïd El-Adha 13.400 peaux de mouton après le sacrifice, à travers les communes de Heuraoua, Rouiba et Réghaïa, relevant de la circonscription administrative de Rouiba, notant que 9 camions ont été mobilisés dans le cadre de cette opération. Le même responsable a affirmé qu'il a été décidé de l'octroi de 10 t de sel aux associations actives à l'effet de les distribuer aux citoyens et de les impliquer dans l'opération de sensibilisation au bon usage des peaux de mouton ou de leur jet et ce, au



terme de la réunion de coordination, tenue la veille de l'Aïd El-Adha avec le wali délégué de Rouiba et des représentants d'associations actives et l'unité de Rouiba de l'entreprise Extranet.

M. Titouh a fait savoir qu'au regard de la densité démographique de la commune de Réghaïa, « 11 camions à benne tasseuse, 3 camions de ramassage des ordures d'une capacité de 20

t chacun et un bulldozer ont été mobilisés, ainsi que 160 agents d'hygiène et chauffeurs réquisitionnés, à la veille de l'Aïd, ayant achevé leur tâche au bout de trois jours », soulignant que ces équipements « étaient suffisants » pour couvrir toutes les agglomérations de cette commune, avec un taux de ramassage des ordures de 100%, au deuxième jour de l'Aïd.

B. M.

ALGER, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES PRODUITS HALIEUTIQUES

Production halieutique stable durant le 1^{er} semestre

La production halieutique sur le littoral de la wilaya d'Alger a connu « une stabilité » lors du premier semestre de l'année 2020, en comparaison avec la même période de l'année écoulée, avec plus de 1.600 t produites en dépit de la crise sanitaire que traverse le pays du fait de la Covid-19, a indiqué, fin juillet, la Direction de la pêche et des produits halieutiques d'Alger. Dans une déclaration, Mme Rabia Zerrouki, directrice de la pêche d'Alger, a affirmé que le bilan de la production halieutique sur le littoral algérois avait atteint, entre janvier et juin 2020, un total de 1646,475 t de différents types de poissons, précisant que la production a connu une certaine stabilité, en comparaison avec la même période de l'an passé où 1 521,613 t avaient été produites, soit une différence de 125 t. En dépit de la crise sanitaire que traverse le pays cette année, la côte algéroise a permis une production abondante de poisson bleu (sardine et anchois), de poisson blanc et de crustacés. Malgré les mauvaises conditions météorologiques en



mars et avril derniers, la production était stable et a même connu une augmentation, suite à la multiplication des sorties des bateaux et heures de pêche, a-t-elle expliqué.

La période du repos biologique des poissons, fixée habituellement du 1er mai au 31 août, s'étend cette année du début du mois de juin à fin septembre, a-t-elle rappelé. Mettant en avant les efforts de l'État pour la multiplication et la diversification des produits de la pêche afin de satisfaire la demande,

Mme Zerrouki a fait état de quelque 18.000 autorisations de sortie délivrées dans le cadre de l'application des mesures de prévention contre la Covid-19, en vue d'assurer la continuité de l'activité dans des conditions optimales.

Le but est également de faciliter le déplacement des pêcheurs à bord de leurs embarcations, mais aussi des transporteurs et des commerçants.

APS

BOUMERDES

Transformation de 3 auberges de jeunes en centres de suivi de la Covid-19

Trois auberges de jeunes relevant de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Boumerdes ont été transformées en centres de suivi et de prise en charge des personnes atteintes ou suspectées d'être atteintes de la Covid-19, afin de réduire la pression sur les établissements publics hospitaliers de la wilaya, a indiqué, fin juillet, le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Djamel Zebdi. « Nous avons recouru à cette mesure, prise en coordination avec les services de la santé de wilaya, en vue de réduire la pression sur les établissements hospitaliers de Dellys, Bordj Ménaïel et Thénia, ainsi que sur les centres de proximité ». Cette décision répond au souci d'assurer aux patients les meilleures conditions de prise en charge, au plan de la consultation, du suivi et du contrôle des personnes contaminées, a indiqué M. Zebdi. Il s'agit, a-t-il ajouté, de la mise à la disposition du secteur de la santé des auberges de jeunes Zemmour-Saïd de Corso, Ben Adjal de Boudouaou (nord de la wilaya) et Mohamed-Adjal des Issers (à l'Est), dotées chacune d'une capacité d'accueil de 50 lits. À cela s'ajoute le centre relevant de la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya, sis à Dellys, également transformé en centre d'examen et de suivi des personnes atteintes de la Covid-19. Ce même responsable a également fait état de la transformation, dans les prochains jours et pour les mêmes fins, des auberges de jeunes de Dellys (est de la wilaya) et de Khemis El-Khechna (à l'Ouest). Ces structures de jeunesse ont été dotées de tous les moyens matériels et ressources humaines (médicales et paramédicales) nécessaires pour assurer une prise en charge idoine des malades contaminés, tout en étant disposées à l'accueil de nouveaux cas confirmés ou suspectés.

EL-KALA

Confinement partiel prolongé

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, mercredi 5 août dans un communiqué, le prolongement du confinement partiel à domicile de 19h00 au lendemain à 05h00 au niveau de la commune d'El-Kala, dans la wilaya d'El-Tarf, pour une durée de 14 jours à compter du jeudi 6 août 2020.

Il a été décidé également la levée du confinement dans la commune d'Ech-Chet « conséquemment à l'amélioration de la situation épidémiologique » dans cette localité.

Le prolongement du confinement partiel impliquera, pour la commune d'El-Kala « un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales, y compris la suspension du transport des voyageurs et la circulation des voitures », précise la même source.

Cette mesure intervient « en application des dispositions du décret exécutif 20-182 du 17 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 9 juillet 2020 portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), notamment l'article 02 qui accorde aux walis, si nécessaire, la prérogative d'instaurer, de modifier ou de moduler les horaires du confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination ».

APS

FINANCEMENT CLIMATIQUE-2019

41,5 milliards de dollars consacrés aux pays à faible revenu

Le financement du climat par sept des plus grandes banques multilatérales de développement (BMD) a atteint 41,5 milliards de dollars dans les économies à faible et moyen revenus, selon le dernier rapport conjoint sur le financement du climat par les BMD en 2019.

Le financement du climat par sept des plus grandes banques multilatérales de développement (BMD) a représenté 61,6 milliards de dollars en 2019, dont 41,5 milliards de dollars, soit 67 %, dans les économies à faible et moyen revenus", a précisé la même source. Le rapport 2019 montre que 46,6 milliards de dollars, soit 76 % du financement total pour l'année, ont été consacrés à des investissements visant à atténuer le changement climatique et à réduire les émissions nocives de gaz à effet de serre et à ralentir le réchauffement de la planète. Sur ce montant, 59% sont allés aux économies à faible et moyen revenus.

Selon la Banque européenne pour la construction et le développement (BERD), les 15 milliards de dollars restants, soit 24%, ont été investis dans des efforts d'adaptation pour aider les pays à renforcer leur résilience face aux effets croissants du changement climatique, notamment l'aggravation des sécheresses et l'augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes, des inondations extrêmes à la montée du niveau des mers. 93% de ces financements ont été consacrés aux économies à faible et moyen revenus. En fin de la semaine écoulée, la BERD a déclaré que l'étude élargit pour la première fois le champ d'application de la notification à tous



les pays d'opération. Elle fournit, désormais, des données sur les engagements des BMD en matière de financement climatique au-delà de ceux qui sont uniquement destinés aux économies en développement et émergentes, mais en continuant à se concentrer sur les pays à faible et moyen revenus.

Cette année, le rapport combine les données de la Banque africaine de développement, de la Banque asiatique de développement (BAD), de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), de la Banque européenne d'investissement (BEI), du groupe de la Banque interaméricaine de développement (groupe BID), du groupe de la Banque mondiale (GBM) et pour la première fois de la Banque islamique de développement (BIsD), qui a rejoint le groupe de travail en octobre 2017.

En 2019, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) a également rejoint les groupes de travail des BMD, et ses données sont présentées séparément dans le présent rapport.

D'autres fonds pour le climat acheminés par les BMD, tels que les Fonds d'investissement pour le climat (FIC), le Fonds fiduciaire du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEE-REF), les fonds de l'Union européenne pour l'action en faveur du climat et le Fonds vert pour le climat (FVC), jouent un rôle important dans le renforcement du financement des BMD pour le climat.

En 2019, les BMD font état de 102,7 milliards de dollars supplémentaires de cofinancement net en faveur du climat – investissements des secteurs public et privé, ce qui porte à 164,3 milliards de dollars le total des activités liées au climat financées dans l'année.

A New York en 2019, une déclaration de haut niveau des BMD a souligné que leur financement annuel mondial pour le climat devrait atteindre au moins 65 milliards de dollars, dont 50 milliards pour les pays à faible et moyen revenus d'ici 2025, et que le financement de l'adaptation par les

BMD devrait doubler pour atteindre 18 milliards de dollars d'ici 2025.

Cette nouvelle édition du rapport conjoint sur le financement du climat par les BMD a été publiée au beau milieu de la pandémie Covid-19, qui a provoqué d'importantes perturbations sociales et économiques, réduisant temporairement les émissions mondiales de carbone aux niveaux de 2006.

Le rapport note, à ce propos, que les pays sont maintenant confrontés à des menaces parallèles de la Covid-19 et du changement climatique, ainsi qu'à une occasion unique de "reconstruire en mieux" en planifiant des investissements pour des systèmes plus durables en remplacement de l'approche actuelle à forte intensité de carbone.

"Un engagement mondial est nécessaire pour déployer des ressources financières, telles que des plans de relance et de reprise, afin de contribuer à la mise en place d'économies inclusives, à faible intensité de carbone et résistantes au climat", recommande le rapport.

R. E.

ECONOMIE ITALIENNE EN PLEINE CRISE SANITAIRE

25 milliards d'euros pour compenser les ravages économiques

L'Italie a approuvé un nouvel ensemble budgétaire destiné à aider commerces et familles à faire face aux effets économiques de la crise sanitaire liée au coronavirus, alors qu'elle attend de recevoir des fonds dans le cadre du plan de relance européen validé le mois dernier.

Rome va déboursier 25 milliards d'euros supplémentaires pour compenser les ravages économiques de la

crise sanitaire. L'économie italienne a été l'une des plus touchées et devrait se contracter de 11,2% cette année, selon les prévisions de l'Union européenne, soit le pire déclin attendu dans le bloc.

"Nous avons mis de côté 12 milliards d'euros pour soutenir l'emploi", a déclaré le président du Conseil italien, Giuseppe Conte, à l'issue d'une réunion gouvernementale de trois

heures. Une partie de ces fonds sera utilisée pour prolonger le dispositif de chômage partiel, pour une durée pouvant aller jusqu'à 18 semaines, avec pour condition que les entreprises ne licencient pas pour bénéficier de l'aide de l'Etat. Avec quelque 12,6 millions de travailleurs italiens concernés par ce dispositif, prolonger les aides publiques était considéré comme essentiel pour éviter un

impact encore plus important pour les ménages et la consommation. Le Sénat a autorisé, il y a dix jours, le gouvernement à augmenter le déficit public du pays cette année afin de pouvoir adopter un nouveau plan de soutien. La dette publique de l'Italie devrait atteindre près de 12% de son produit intérieur brut (PIB) cette année.

R. E.

CONFÉRENCE POUR LE LIBAN

L'aide doit être versée "directement" aux Libanais, estiment les donateurs

Les représentants d'une trentaine de pays réunis en visioconférence "pour l'avenir" du Liban se sont engagés, dimanche, à réunir d'ici peu plus de 250 millions d'euros, afin de répondre aux besoins immédiats de Beyrouth et du peuple libanais.

Après les explosions au port de Beyrouth et la manifestation tendue organisée contre le pouvoir libanais, les donateurs se sont réunis par visioconférence, dimanche 9 août, "pour l'avenir" du pays, à l'initiative de l'Onu et de la France. Emmanuel Macron a ouvert la visioconférence, en demandant à "agir vite et avec efficacité" pour que l'aide "aille très directement" à la population libanaise. "Notre rôle à tous est d'être là, à leurs côtés, aux côtés de Beyrouth et du peuple libanais", a-t-il déclaré. En conclusion, les pays réunis ont annoncé que des "ressources majeures" seraient versées "directement" à la population et dans "la transparence". "Les participants ont convenu que leur assistance devrait (...) être bien coordonnée sous l'égide des Nations unies et fournie directement à la population libanaise, avec le maximum d'efficacité et de transparence", ont déclaré les représentants d'une trentaine de pays, dans un communiqué à l'issue de la réunion. Les donateurs se sont engagés à verser à brève échéance un total de 252,7 millions d'euros, dont 30 millions venant de la France, précise l'Élysée.



"Tout le monde veut aider !"

De l'Américain Donald Trump à l'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, en passant par les Premiers ministres italien et espagnol, une trentaine de chefs d'État et de gouvernement étaient réunis en visioconférence autour d'Emmanuel Macron afin de mobiliser une aide d'urgence. Samedi matin, Donald Trump avait tweeté "Tout le monde veut aider !", en mentionnant avoir parlé dans la matinée avec Emmanuel Macron, à l'initiative de la réunion. L'entourage du président français n'a pas voulu donner le montant de l'aide qui pourrait être dégagée dimanche, mais l'Onu a chiffré à 85 millions de dollars le coût des seuls besoins de santé. "L'objectif immédiat est de pourvoir aux besoins d'urgence du Liban, à des conditions qui permettent que l'aide aille directement à la population", a expliqué l'Élysée, en visant "la consolidation des bâtiments endommagés, l'aide médicale d'urgence, l'aide alimentaire et le restauration des hôpitaux et écoles".

"La méthodologie est celle que les organisations internationales utilisent, il y a une nécessité qu'on ne fasse pas de chèque en blanc au gouvernement libanais", a poursuivi cette même source, en faisant valoir qu'il ne s'agissait pas d'"une question de montant alloué, mais d'efficacité de l'aide".

De nouveaux affrontements dimanche

La colère ne cesse de gronder dans le pays. Des manifestants ont affronté dimanche les forces de sécurité libanaises qui bloquaient l'accès à une artère donnant sur la Chambre des députés. Comme samedi, des milliers de manifestants ont convergé vers la place du Parlement, située non loin de la place des Martyrs. "Nous voulons que l'ensemble du gouvernement s'en aille", a déclaré Yousseff Dour, un manifestant. Samedi, lors de manifestations à Beyrouth réunissant des milliers de protestataires dans le centre-ville, des contestataires menés par des officiers à la retraite ont pris d'assaut le siège

NIGER

Six Français et deux Nigériens tués par des hommes armés dans la zone de Kouré

Huit personnes - six Français et deux Nigériens - ont été tuées ce dimanche par des hommes armés venus à motos dans cette zone du sud-ouest du pays, connue pour abriter les derniers troupeaux de girafes d'Afrique de l'Ouest. Paris confirme que des Français ont été tués sans donner le nombre de victimes. Le président français Emmanuel Macron s'est, par ailleurs, entretenu, par téléphone, avec son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou, a précisé l'Élysée. Ce dimanche 9 août, dans la région de Kouré, à l'est de la capitale Niamey, des hommes en armes ont abattu huit personnes, deux Nigériens et six Français. Une information révélée par l'Agence France-Presse et confirmée à RFI par Tidjani Ibrahim Katiella, gouverneur de la région de Tillabéri. Cela s'est passé dans la réserve de girafes de Kouré, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Niamey, la capitale, sur la route de Dosso, une

région qui du point de vue des autorités nigériennes n'est pas une zone à risque. Il n'y a pas de « consigne d'évitement » de cette région, nous a dit un général nigérien. La preuve : ce parc, régulièrement fréquenté par des visiteurs, est gardé par des hommes du service des eaux et forêts, et non par des gendarmes. Alors les victimes, ce sont six Français et leurs deux accompagnateurs nigériens, des humanitaires de l'ONG Acted, basés au Niger, sortis en excursion à bord d'un véhicule de l'organisation, une des rares sorties autorisées hors de la capitale, selon une humanitaire. L'Association des guides de girafes de Kouré dans un post sur Facebook annonce la mort de son président dans cette attaque. Sur le site du Quai d'Orsay, le ministère français des Affaires étrangères, la zone est de couleur orange, c'est-à-dire qu'elle est déconseillée hors raison impérative. Sur l'origine des hommes armés, pas

d'information fiable pour le moment, mais le scénario peut rappeler d'une certaine manière ce qui s'était passé dans le parc de Pendjari, au nord du Bénin, à quelques centaines de kilomètres de là, en 2019, lorsque deux Français avaient été enlevés et leur guide tué. Une région qui à l'époque était, elle aussi, orange sur la carte du gouvernement français, et qui a depuis basculé en rouge. Quoi qu'il en soit, des gendarmes nigériens sont déjà sur place : du groupement de Kouré et des renforts de Niamey. Un groupe d'élite situé plus au nord, serait en chemin en ce moment. L'armée française a fourni dimanche un appui aux forces nigériennes, a annoncé l'état-major à Paris. « La force Barkhane a fourni un appui à la demande des autorités nigériennes », a déclaré un porte-parole de l'état-major des Armées, sans plus de précisions.

Agences

du ministère des Affaires étrangères, le proclamant "quartier général de la Révolution".

Pour la présidence française, les manifestations "témoignent de l'exaspération, de la détresse de la population, du besoin que les choses changent", en décelant "une énergie du désespoir, mais prometteuse". "Ce que la France souhaite, c'est que cette expression populaire soit prise en compte, car nous en sommes à un point où le système politique se cannibalise, alors qu'il y a un besoin d'un large rassemblement et de changement en profondeur", a poursuivi l'Élysée.

MALI

Le Premier ministre Boubou Cissé présente sa feuille de route de sortie de crise

Après avoir reçu, vendredi, du président malien Ibrahim Boubacar Kéita, sa lettre de mission, le Premier ministre malien, Boubou Cissé, a élaboré une feuille de route de sortie de crise. Il a entamé, dans ce cadre, une série de rencontres avec la classe politique malienne. Samedi, il a ouvert les consultations en recevant la majorité présidentielle qui a amendé le document, avant de l'adopter. Le document, qui prend en compte les recommandations de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour sortir de la crise malienne, va plus loin. Il appelle à un rassemblement national pour une gouvernance plus vertueuse. Pour avoir des élections transparentes, le Premier ministre propose la création d'un organe unique de gestion des élections. Et puis, il remet sur la table une décision du dernier dialogue national inclusif qui ne figurerait pas à la une des résolutions: le dialogue avec les jihadistes maliens. Après sa rencontre avec les partis de la majorité, Boubou Cissé est plutôt satisfait. « La majorité a eu à faire des propositions, des commentaires qui ont été pris en charge. Un nouveau document a été élaboré et validé aujourd'hui (samedi) par la mouvance présidentielle. » Et à l'opposition, il tend la main: « Le message que je souhaite lancer aux acteurs de l'opposition, en particulier au mouvement du 5 juin, le M5, c'est d'accepter cette demande de dialogue » Pour le moment, les opposants ne sont plutôt pas prêts à discuter avec lui de ces propositions de sortie de crise.

Agences

LIGUE 2 : MO BÉJAÏA

Les Crabes en péril

Le MO Béjaïa, sociétaire de la Ligue 2 professionnelle, vit l'une des périodes les plus difficiles de son histoire, suite à la crise financière qui s'est aggravée au fil des mois.

PAR MOURAD SALHI

Sans président du conseil d'administration, le club phare de Yemma Gouraya ne sait plus à quel saint se vouer. Malgré plusieurs tentatives des supporters de réunir la famille du MOB, notamment les actionnaires, pour mettre fin à ce calvaire, rien n'a été fait.

C'est tout le club qui est à l'arrêt actuellement. Rien n'indique que cette formation phare de la capitale des Hammadite va fonctionner normalement la saison prochaine. Même les simples fonctionnaires veulent saisir l'inspection du travail pour réclamer leurs salaires impayés depuis plusieurs mois. L'inquiétude gagne de plus en plus du terrain chez les Crabes.

La décision prise par le Bureau fédéral la semaine dernière, en annonçant la fin des Championnats, a beaucoup soulagé cette formation qui s'est assurée d'évoluer en Ligue 2 la saison prochaine, en attendant de connaître la nouvelle formule du Championnat. Toutefois, si le maintien a soulagé les supporters, pour le CSA, le plus dur reste à faire. Actuellement, c'est le Club sportif amateur (CSA) qui assure la gestion des affaires courantes du club. Plusieurs dossiers importants et



urgents, dont celui de l'avenir de la SSPA/MOB, sont dans le bureau du CSA.

Quelques réunions des actionnaires ont été initiées par le passé, mais ont été reportées faute de quorum. Aux dernières nouvelles, la majorité des actionnaires sont favorables à la dissolution de la société, surtout que la nouvelle formule du Championnat de Ligue 2 n'exige plus le statut de professionnel pour les clubs de Ligue 2. Maintenant, est-ce que cette nouvelle formule sera appliquée cette saison ou pas, tout sera clair dans les prochains jours.

Ce qui pourra compliquer davantage les choses pour cette formation de Yemma Gouraya c'est l'interdiction de tout recrutement pendant trois périodes. La formation du MO Béjaïa était destinataire, la semaine dernière, d'une correspondance de la part de la FIFA lui signifiant l'interdiction de recrutement pour trois périodes d'enregistrement à partir de cet été.

Cette sanction a été infligée au MOB

en raison du non-paiement du joueur malien Malik Touré qui réclamait la somme de 240 millions de centimes représentant deux salaires non perçus l'année passée. Conscient des difficultés dans lesquelles se trouve le club phare de la Soummam, ce joueur malien a saisi directement la commission des litiges de la FIFA pour réclamer son dû. Personne au MO Béjaïa ne veut assumer une telle situation ; ni l'ancien président de la SSPA, Ali Adrar, ni le club amateur qui gère actuellement les affaires du club. La sanction pourrait être levée en cas de la régularisation du joueur, comme stipulé dans la correspondance de la FIFA.

Alors que plusieurs autres clubs sont en train de préparer la nouvelle saison en essayant de mettre en place des stratégies adéquates pour revenir en force, au MO Béjaïa, on cherche un président. Une chose est sûre, rien n'est impossible, mais le temps ne joue pas en faveur des Crabes...

M. S.

FRANCK DUMAS, ENTRAÎNEUR DU CR BELOUIZDAD :

"Nous devons être compétitifs sur tous les tableaux"

L'entraîneur français du CR Belouizdad, Franck Dumas, a relevé la nécessité de réaliser une saison 2020-2021 pleine, en étant compétitifs dans les différentes compétitions auxquelles le club prendra part.

"J'ai confiance en mon groupe. L'année prochaine, on ne choisira aucune compétition, on doit être compétitifs sur tous les tableaux. Tout le monde a le droit de rêver en Ligue des champions, sauf que pour moi, c'est l'adversaire qui dévoilera nos limites. On n'est pas limités dans nos ambi-

tions mais si, par exemple, on sera devant des équipes qui ont du vécu et qui sont vainqueurs de cette Coupe africaine, ça va vraiment être délicat de les affronter", a-t-il indiqué dans une déclaration vidéo accordée samedi soir à la page officielle du Chabab sur Facebook.

Dumas (52 ans) avait rejoint le staff technique du CRB en janvier dernier, en remplacement d'Abdelkader Amrani, démissionnaire. Il a réussi à maintenir le CRB en tête du classement, ce qui a permis à la formation

de Laâquiba de décrocher le titre de champion d'Algérie 2019-2020, après l'arrêt définitif de la compétition causé par la pandémie de Covid-19 et décidé par la Fédération algérienne de football.

"Dès le début de saison, notre objectif était de se qualifier pour une Coupe africaine. Au CRB, on doit au minimum viser une participation africaine chaque année au vu de l'investissement du Groupe Madar. C'est la moindre des choses, on a le droit d'être ambitieux, on a le droit de

rêver nous aussi. Ca confirme aussi la stabilité et les ambitions du club", a-t-il ajouté.

Avant de conclure : "Nous devons mettre les pieds sur terre. Notre pain quotidien reste le Championnat, sachant que la Ligue des champions demande beaucoup d'énergie, c'est terrible. Il ne faudra pas se perdre en choisissant telle ou telle compétition, on essaye (ra) d'être compétitifs sur tous les fronts, mais ça ne veut pas dire qu'on va tout gagner."

APS

UEFA CL

Mahrez en tête du classement des passeurs

L'international algérien de Manchester City, Riyad Mahrez, est en tête du classement des meilleurs passeurs décisifs de la Ligue des

champions. Auteur de quatre offrandes depuis le début de la compétition, le capitaine de l'équipe nationale partage la première place avec quatre

autres joueurs : Lewandowski, Di Maria, Ziyech ainsi que Mbappé. Pour rappel, les Citizens se sont qualifiés, vendredi soir,

contre le Real Madrid. Ils affronteront l'Olympique Lyonnais, le samedi 15 août, en quart de finale de la compétition européenne.

LIVERPOOL

Larouci refuse un contrat de 5 ans

L'arrière gauche algérien de Liverpool aurait repoussé une offre du club de Premier League lors de ce mercato d'été.

Selon les informations de Football Insider, Liverpool a proposé à Yasser Larouci un contrat de cinq ans. Ce dernier aurait décliné l'offre des Reds. Conscient qu'il sera difficile d'engranger du temps de jeu au sein du Championnat d'Angleterre en titre, le natif d'El Oued aurait décidé d'entamer une nouvelle aventure dès la saison prochaine.

Le défenseur de 19 ans serait dans le radar de trois clubs anglais ; Leeds, Brentford et Norwich.

DEAN SMITH
(ASTON VILLA) :

« Saïd Benrahma a tout »

Dean Smith, l'ancien coach de Brentford et de l'ailier Saïd Benrahma et actuel manager d'Aston Villa, s'est exprimé au sujet de l'international algérien.

« Nous avons eu la chance de voir le jeune Benrahma en deuxième division française prêté par Nice », a indiqué le technicien anglais dans une déclaration à Sky Sports.

Les Anglais de Brentford avaient recruté Saïd Benrahma en 2018 après le prêt de ce dernier au LB Châteauroux en Ligue 2.

Dean Smith a ajouté : « J'ai vraiment aimé ce que j'ai vu. Il a tout ! Il faut parfois un certain temps pour que les gens s'adaptent à un nouveau pays, mais j'étais convaincu qu'il aurait un impact. »

MILOJEVI :

« L'absence de Belaïli va nous affecter »

Le coach du club saoudien d'Al-Ahli, Vladan Milojević, s'est exprimé au sujet de l'absence de l'international algérien Youcef Belaïli, dimanche face à Al Ittihad.

« L'absence de Belaïli va nous affecter », a indiqué le technicien serbe en conférence de presse. Vladan Milojević a ajouté : « Je suis très ennuyé par l'arrivée tardive des joueurs et le fait qu'ils n'aient pas tous participé à la préparation estivale. Cela réduit de beaucoup mes options en attaque. »

FLIC OU VOYOU



21h00



Le commissaire Bertrand est retrouvé assassiné à Nice. L'un de ses collègues, le commissaire Grimaud est impuissant face à ce meurtre. Deux caïds, Théo dit l'Auvergnat et Achille Volfoni, à la tête du gang des Corses, dominent totalement la ville. Et certains policiers semblent même avoir partie liée avec le milieu de la pègre. Sans autre solution, Grimaud fait alors appel au commissaire Stanislas Borowitz, de la police des polices, pour dénouer l'affaire. Celui-ci agit toujours seul, incognito, et sans se soucier le moins du monde du règlement. Stanislas Borowitz constate très rapidement que deux inspecteurs de la police des moeurs sont de mêche avec les truands

LE FANTÔME DE CANTERVILLE



21h00



Au fin fond d'une Bretagne de légendes, le fantôme d'Aliénor de Canterville est condamné à hanter le château de sa famille et à en faire fuir tous nouveaux habitants. Elle remplit cette mission à merveille, aidée de Gwilherm, son fidèle serviteur. Mais lorsque les Otis, une famille fuyant la vie parisienne, achètent le château, Aliénor se désolait car elle n'arrive pas à effrayer cette tribu du XXIe siècle... Pire : les enfants la ridiculisent et les parents l'ignorent ! Seule Virginia Otis, 15 ans, émue par le sort du fantôme de Canterville, cherchera à la délivrer de la malédiction qui pèse sur elle

LE CONCERT DE PARIS 2020



21h00



Ce grand rendez-vous de la musique classique filmé au pied de la tour Eiffel est suivi par plusieurs millions de téléspectateurs dans le monde. Sous la direction de la cheffe d'orchestre Eun Sun Kim, l'Orchestre national de France, la Maîtrise et Choeur de Radio France, ainsi que les plus grands solistes internationaux nous offriront un concert de rêve, avant d'entonner une vibrante «Marseillaise», dans un intense moment d'union nationale. Le concert de Paris est le premier grand spectacle européen de musique classique à être maintenu. Il réunira des artistes lyriques de renom, dont les sopranos Fatma Said et Sonya Yoncheva, le baryton Ludovic Tézier et le ténor Benjamin Bernheim

MEURTRES EN CORNOUAILLE



21h00



Un jeune pêcheur découvre le corps sans vie de Morgane, accrochée à une balise à l'entrée du port de Douarnenez, là-même où la légende celtique situe la cité engloutie d'Ys. Le carnaval a pris fin la veille mais la jeune femme est encore costumée en Dahut, la princesse responsable de la disparition de l'antique cité. Séductrice sans scrupule comme son modèle, Morgane a-t-elle payé la jalousie d'un amant délaissé ou d'une rivale ? Ou bien le fait que son père, patron des sardineries, règne sur la ville comme le roi légendaire ? La mise en scène de sa mort fait en tout cas, étrangement écho à celle de Dahut, punie de ses vices par la noyade !



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

PLASTIC PARTOUT ! HISTOIRES DE DÉCHETS



21h00



Symboles de la société du tout-jetable, les plastiques sont devenus incontournables dans notre quotidien. Résistants, légers et peu coûteux à produire, ils sont néanmoins une plaie à collecter et à recycler après usage. Entre les dangers que leur abandon sauvage fait peser sur l'environnement et les risques sanitaires liés au recyclage rudimentaire qu'encourent les populations les plus pauvres, principalement en Chine, cette enquête réalisée sur trois continents dresse un état des lieux alarmant. Face aux puissants lobbies industriels et à la catastrophe annoncée, les politiques sauront-ils prendre les décisions qui s'imposent ?

LE MONDE DE JAMY



21h00



Dans ce numéro, Jamy Gourmaud et Myriam Bounafaa nous emmènent dans les coulisses des grands spectacles et des attractions préférées des familles françaises. Rois des feux d'artifice, artistes de cirque, cascadeurs, concepteurs de montagnes russes... Que l'on soit grand ou petit, ils nous font rêver, nous émerveillent, nous impressionnent. Comment nous mettent-ils des étoiles plein les yeux ? Dans le parc royal de Saint-Cloud, Myriam et Jamy ont pu suivre les préparatifs du plus grand feu d'artifice d'Europe, avec le spécialiste de la discipline, Jean-Eric Ougier, le «grand couturier du ciel». Autre usine à rêves : le cirque. C'est le spectacle vivant préféré des Français

LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT : LA BATAILLE DU JURY



21h00



L'heure de la finale a sonné ! Après trois semaines d'une compétition jalonnée de performances exceptionnelles, «La France a un incroyable talent : la bataille du jury» désigne son premier grand gagnant. Autant dire que les douze artistes en lice pour le sacre vont devoir livrer une prestation sans fausse note s'il veulent emporter l'adhésion du jury. Comme c'était déjà le cas lors des trois émissions précédentes, six nouveaux duels opposant chacun deux talents permettront de désigner les candidats qualifiés pour la superfinale. À l'issue de ces duels, chacun des six artistes qualifiés se verra attribuer une note sur 100 points, répartis entre le public et trois jurés

JURASSIC PARK 3



21h00



Cela fait huit ans que les dinosaures de John Hammond vivent seuls sur les îles de Isla Nublar et Isla Sorna. Alan Grant, rescapé d'un séjour sur Isla Nublar, s'est bien juré de ne plus les approcher. Mais poursuivant ses recherches, il rencontre un jour Paul et Amanda Kirby, à la recherche de leur jeune fils Eric, qui se proposent de financer son travail contre un survol avec eux de Isla Sorna. Accompagné de son assistant Billy, il prend les airs, s'endort, et se réveille sur l'île. Attaquée par un dinosaure, l'équipe tente de fuir mais manque son envol et s'écrase en pleine forêt

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	04h24
Dohr	12h53
Asr	16h40
Maghreb	19h48
Icha	21h15

FRONTEX DÉVOILE LE NOUVEAU SYSTÈME D'ENTRÉE ET DE SORTIE DES FRONTIÈRES EXTERNES DE L'ESPACE SCHENGEN

L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, Frontex vient de dévoiler le contenu du nouveau système permettant d'enregistrer des informations sur l'entrée, la sortie et le refus d'entrée des ressortissants en provenance des pays tiers, et des pays soumis à une obligation de visa d'entrée dont les Algériens. Appelé "les frontières intelligentes", Frontex se fixe à travers ce dispositif, l'objectif de rendre l'accès dans l'espace Schengen plus facile tout en veillant à la préservation de la sécurité des européens. "La recherche des solutions industrielles pour le test et la mise en œuvre d'équipements conformes à la norme

EES, y compris des solutions technologiques complètes, du matériel et des logiciels, des services de développement et d'intégration avec les systèmes nationaux. Au cours de ce test, l'agence sera en mesure d'évaluer l'impact du système aux points de passage frontaliers très fréquentés et le temps nécessaire pour saisir les données requises. Une fois terminé, nous serons en mesure de conseiller les pays de l'UE sur la technologie la plus appropriée à utiliser", souligne la même source. Frontex annonce que "la procédure de passation de marchés sera lancée au cours du second semestre de cette année et la mise en œuvre du projet suivra".



DÉCÈS DE LA COMÉDIENNE NOURIA KAZDARLI À L'ÂGE DE 99 ANS



La comédienne algérienne, Nouria Kazdarli, est décédée dimanche à l'âge de 99 ans, a-t-on appris auprès du Théâtre national algérien (TNA). Nouria Kazdarli, de son vrai nom Khadija Benaïda, est née en 1921 à Ammi Moussa dans la wilaya de Tيارت. Elle était l'une des grandes figures du théâtre, du cinéma et du petit écran algérien. Elle avait souvent interprété le rôle d'une mère au foyer typiquement algérienne avec sa nature simple et ses traditions matriarcales. Elle fait ses débuts dans le 4e art en 1945, lorsque son époux, le défunt

Mustapha Kazdarli - une des grandes figures du théâtre algérien - et ses amis comédiens lui demandent de remplacer une actrice absente, ainsi elle intègre le théâtre algérien en interprétant le rôle de mendicante devant Abderrahmane Aziz. Cependant, sa carrière est aussitôt retardée par son mari qui refusait l'idée de la voir devenir comédienne, mais Nouria renoue avec la scène, en intégrant en 1963 une troupe composée de Kelthoum, Habib Redha et d'autres comédiens à l'Opéra d'Alger (TNA actuellement), sous les encouragements de l'artiste et réalisateur Mustapha

Badie, chapeauté par Mahieddine Bachtarzi.

Tout au long de sa carrière prolifique de plus de 60 années d'expériences, la regrettée a évolué aux côtés de grands noms du théâtre et de la télévision algérienne, à l'instar de Farida Saboundji, Chafia Boudraa, Rouiched et Hassan El Hassani avec lequel elle est partie en tournée en France durant les années 1950. Outre Mustapha Badie avec lequel elle a fait plusieurs feuilletons pour la radio et la télévision, Nouria avait travaillé avec de grands réalisateurs algériens dans le cinéma et la télévision, à l'instar de Omar Bakhti, Moussa Haddad et Hadj Rahim. Elle a joué dans plus de 200 pièces de théâtre, 160 téléfilms et 4 longs métrages.

Parmi ses grands rôles cinématographiques, la défunte a excellé dans les films "Khoudh maatak Allah" (prends ce que Dieu Te donne) (1981), "La nuit a peur du soleil" (1964) et "Les enfants de la Casbah" (1963).

Pour ce qui est de ses œuvres les plus connues à la télévision, il y a lieu de citer le feuilleton "Al massir", (Le destin) (1989) et les sketches 3La bru et la

belle-mère", "Elle et lui" et "Khalti H'nifa" lors du Ramadhan.

Au théâtre, la défunte a interprété plusieurs rôles notamment dans les pièces "Les fusils de la mère Kerrar", "L'exception et la règle", "Rose rouge", "L'ogresse" et "La Maison de Bernarada Alba".

Nouria qui n'a jamais été à l'école, était une véritable école qui a contribué, aux côtés de Kelthoum, à changer le regard des réalisateurs et de la société vis-à-vis de la présence de la femme au théâtre, d'autant que les rôles féminins, jadis, étaient interprétés par des hommes, mais ces deux grandes artistes avaient réussi à ouvrir la voie à plusieurs jeunes comédiennes.

A travers son adhésion au théâtre national en 1963, l'interprétation féminine a été fortement boostée. Ainsi, Nouria devient une icône du quatrième art algérien, surnommée "Fleur du théâtre algérien".

Plusieurs fois distinguée par le ministère de la culture et des associations artistiques, la regrettée a reçu en 2017 la médaille de mérite national du rang "Ahid".

COVID-19 :

Plus de 50.000 ressortissants français rapatriés d'Algérie

Covid-19 : Plus de 50.000 ressortissants français rapatriés d'Algérie FacebookTwitterEmailPrint Par Kaci Haider | 10 Aout 2020 | 16:51 Plus de 50.000 ressortissants français ont quitté l'Algérie dans le cadre de leur rapatriement suite à la crise sanitaire du Coronavirus, indique lundi l'ambassade de France à Alger. "Depuis la fermeture des frontières le 17 mars, plus de 50.000 passagers ont pu regagner la France par des vols spéciaux, grâce à la coopération des autorités algériennes", précise la même source.

Décès du comédien Bachir Benmohamed

Le comédien et humoriste Bachir Benmohamed, Appelé familièrement "Ammi Bachir" s'est éteint lundi à l'âge de 85 ans à son domicile situé à la cité Filali à Constantine, annoncé la Direction locale de la culture.

Le défunt été vu dans plusieurs séries télévisées, entre autres, "Aassab wa Awtar", "Ness Mleh city", "Ya Amer ya Nessi", ainsi que les deux films "Kahla wa baydha" et "Rih tour", campant avec humour le rôle du père à "la traditionnelle", le supporter débordant d'énergie et le voisin toujours sur le qui-vive.

Le défunt a été inhumé cet après-midi au cimetière principal de Constantine.